



Académie de Poitiers

**Déclaration liminaire  
FSU et CGT Educ'action  
Comité Social d'Administration  
Du 17 décembre 2024**

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA de Poitiers,

Avant toute chose, permettez nous d'avoir une pensée pour les équipes éducatives, la communauté scolaire et l'ensemble de la population de Mayotte, frappée durement par un terrible cyclone ce week-end. Nous tenons ici à exprimer notre solidarité avec nos compatriotes déjà éprouvés par diverses crises, dont la crise de l'eau. L'État devra reconstruire et investir pour la jeunesse de ce territoire, une fois les interventions d'urgence menées.

Après la censure du gouvernement Barnier, un nouveau gouvernement devrait être constitué sous la responsabilité du Premier ministre François Bayrou.

Le parcours politique de cet homme d'État ne laisse aucun espoir quant à la politique qu'il entend mener. Tout juste peut-on espérer que nous soient épargnés les coups de menton en direction de l'extrême-droite. Parce que pour nos organisations syndicales, l'extrême-droite est un mal qui gangrène le corps social.

En appauvrissant les services publics, en paupérisant une part croissante de la population, les politiques menées sous la gouvernance du président Macron ont fait le lit des idées de l'extrême-droite en même temps qu'elles font peser sur la République un risque majeur. Une autre politique, de justice sociale, doit être impulsée qui investisse dans les services publics, redonne de sa valeur à l'intérêt général, respecte les fonctionnaires.

C'est ce que les fonctionnaires ont massivement exigé le 5 décembre dernier en se mettant largement en grève, en participant en nombre aux manifestations prévues ce jour là. Dans les cortèges, beaucoup d'enseignant·es et de personnels de l'éducation nationale pour revendiquer l'abandon des suppressions de postes et la création d'emplois à la hauteur des défis à relever en matière d'éducation, pour exiger une revalorisation immédiate et conséquente des salaires et carrières et sans contrepartie, pour exiger l'abandon des mesures vexatoires du ministre démissionnaire Kasbarian, en matière de santé ; pour exiger le respect qui leur est, depuis trop longtemps, refusé en somme ! Nous resterons d'ailleurs vigilantes au contenu des lignes directrices stratégiques et à leur déclinaison locale, persuadé·es que nous sommes qu'il y a là une offensive contre le statut. Puisque les discussions se poursuivent au niveau ministériel, nous demandons le report de tout travail en académie sur ce point.

Le gouvernement Bayrou serait bien mal conseillé de ne pas répondre à toutes ces revendications au moment de construire son budget et de choisir ses ministres. Certains ont perdu toute légitimité à nos yeux. L'exaspération des fonctionnaires est considérable et parmi eux, en particulier des personnels de l'éducation. C'est que s'ajoutent encore, en matière d'éducation, des pratiques depuis longtemps réprouvées.

Depuis quelques années, les ministres de l'Éducation se sont succédés à un rythme effréné, sans comprendre qu'on ne pouvait piétiner l'expertise des personnels, qu'on ne pouvait imposer des réformes encore et encore, que pourtant la profession rejette. Ainsi de la réforme du « choc des savoirs » que la Ministre démissionnaire Genetet impose par la force quand le droit l'en dissuade.

Nous demandons l'abrogation de cette réforme des groupes de niveaux qui désorganisent les établissements en plus d'être inefficaces, odieux au regard du principe d'éducabilité de tout enfant de la République.

Nous demandons l'abandon du pacte et de sa logique d'uberisation de nos métiers, pacte qui, dans les mains de certains chefs d'établissement, devient un terrible outil de management lorsqu'il s'agit de remplacement de courte durée par exemple.

De la détermination et de la clarté, il faudrait bien plutôt en avoir à l'encontre des parents qui mettent en cause les programmes de l'éducation à la vie affective et sexuelle. Au moment où se joue le procès de Mazan, enseigner les questions du respect et du consentement est essentiel.

De la détermination et de la clarté, il faudrait encore en avoir quand il s'agit de recruter des enseignant·es. Or ici, en direction des futur·es candidat·es, c'est un recul conséquent du nombre de postes offerts à l'EN que l'on affiche.

Et que dire de ces académies qui ont mis brutalement un terme au contrat des personnels non titulaires ? Est-ce le même principe qui admet le non remplacement des AED dans notre académie, mettant parfois gravement en jeu la sécurité de nos EPLE ?

A un autre niveau, face au problème de recrutement de personnels administratifs, ITRF et sociaux, il conviendrait d'apporter des réponses plus rapides aux personnes qui postulent pour des remplacements, d'augmenter les capacités d'accueil de notre académie.

Partout en somme l'État manque clairement à ses missions et donne tous les signes d'une faillite qui demain pourrait profiter encore au privé. Inadmissible !

L'intransigeance est de mise par contre quand il s'agit des personnels dont le projet de mutation s'achèvera parfois dans la douleur, par l'obstination de la DGRH à réclamer cette année un justificatif du PACS qui n'était pas requis jusqu'ici. A cet égard, nous demandons M le Recteur que les situations concernées soient observées avec la plus grande bienveillance au moment du calcul des barèmes des candidat·es à mutation.

L'intransigeance est encore de mise quand il s'agit d'établir la carte des formations professionnelles puisque toute ouverture doit être compensée par une fermeture.

Or, les choses ne sont jamais strictement comptables et nous l'avons montré en groupe de travail autour des dédoublements pour certaines formations de CAP : en remettant en cause ces dédoublements, on rend impossible le travail des enseignant·es qui interviennent ici et on compromet les chances de réussite d'élèves à besoins très particuliers.

En BTS, la diminution des capacités d'accueil devrait être mieux expliquée aux enseignant·es engagé·es. Rappelons que le dialogue avec le seul chef d'établissement ne vaut pas dialogue avec l'équipe pédagogique.

Quant aux colorations qui se multiplient ici, elles pourraient donner à penser que le référentiel de compétences du diplôme considéré ne suffit pas à garantir la valeur de ce diplôme.

Quel « plus » apportent-elles ?

Comment ce « plus » est-il évalué, considéré ?

Le risque n'est-il pas de colorer un peu plus le diplôme en fonction du territoire et de lui faire perdre de sa valeur nationale, au moment où la vague de désindustrialisation et les plans sociaux en série rappellent- s'il fallait encore s'en convaincre- l'urgence à développer des savoirs et savoir-faire ambitieux ?

Plus que jamais la volatilité du marché de l'emploi impose de déconnecter les besoins de l'entreprise de la formation que l'on doit à tout élève de la voie professionnelle dont la carrière professionnelle longue supposera expertise, technicité mais aussi adaptation.

A cet égard, nous tenons à redire ici notre opposition au parcours en Y de la classe de Terminale qui, outre les problèmes d'organisation qu'il soulève, risque fort de dissuader les élèves d'une poursuite d'études quand on les aura incités à aller voir encore du côté de l'entreprise.